



DATES A RETENIR POUR LES INSCRIPTIONS EN 6°

Lundi 11 juin de 7h30 à 18h00	<p align="center">Retour des dossiers d'inscription en 6° au Collège</p> <p align="center"><i>En cas d'indisponibilité, merci de contacter, le plus rapidement possible, le secrétariat du Collège afin de convenir d'un RDV :</i></p> <p align="center">Tél : 03.83.43.07.52 ou ce.0541210@ac-nancy-metz.fr</p>
Mardi 12 juin de 7h30 à 18h00	
Mercredi 13 juin de 7h30 à 14h00	
Mardi 26 juin 2018 à 18h00	Réunion d'information à destination des Parents d'élèves de 6°

DATE A RETENIR POUR LES REINSCRIPTIONS AU COLLEGE VALCOURT (5°, 4° ET 3°)

Mardi 22 mai 2018	Retour des dossiers de réinscription au Professeur Principal de la classe
--------------------------	--

ATTENTION :

Si vous ne réinscrivez pas votre enfant au Collège Valcourt pour l'année scolaire 2018-2019 :

↳ **Rendre le dossier de réinscription** en indiquant le nom du nouvel établissement.

TRANSPORTS

- Pour les élèves prenant le bus MOVIA (TOUL, ECROUVES, DOMMARTIN LES TOUL) :
↳ **Demander au Collège une notice au moment de l'inscription**
- Pour les transports TED : l'inscription se fera directement en ligne par les familles :
↳ www.simplicim-lorraine.eu/ted

LA CARTE DE DEMI-PENSION

Le système de fonctionnement de la demi-pension du Collège Valcourt nécessite une carte magnétique pour permettre le passage au self service.

Elle est **valable pour toute la scolarité au Collège.**

Cette carte est facturée à la famille : 3.50 € par enfant demi-pensionnaire. Ce montant est à régler par chèque ou espèces à l'ordre du Collège Valcourt.

LE FOYER SOCIO EDUCATIF

Le Foyer Socio-éducatif :

- Permet l'organisation et le fonctionnement d'activités socio-éducatives telles que les clubs (informatique, environnement, donjons et dragons, journal, jeux...).
- Participe financièrement aux sorties et voyages diminuant ainsi la part des familles.

L'adhésion au F.S.E. est facultative mais elle est obligatoire pour participer aux différentes activités proposées.

La cotisation pour 2018-2019 a été fixée à 8.00 € par élève et 7€ par enfant supplémentaire (soit 15 € pour 2 enfants, 22 € pour 3 enfants, etc...). Cette somme est à régler par chèque à l'ordre du Foyer Socio-éducatif du collège Valcourt.

DOCUMENTS À FOURNIR À LA RENTRÉE

Une attestation d'assurance sera à fournir à la rentrée, l'élève doit être assuré en responsabilité civile et individuelle accident.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour des informations complémentaires, vous voudrez bien consulter :

- Le site du Collège : www.collegevalcourt.fr
- L'ENT Place pour les Parents qui disposent de codes d'accès

Les listes de matériels scolaires, les tarifs de demi-pension, les informations relatives aux transports etc... seront disponibles prochainement sur Internet.

ROLE DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Vous pouvez participer à la vie du Collège **en étant élu** (participation aux Conseils d'Administration et Commissions), mais également **sans être élu** (participation aux Conseils de classe et à certaines Commissions).



Vous comprenez mieux le fonctionnement du Collège.
Vous faites connaissance avec l'équipe pédagogique et éducative.
Vous pouvez donner votre avis, faire des suggestions...
Vous faites connaissance avec d'autres parents.

- ✓ **Le Conseil de classe : ouvert à tous, parents élus ou non.**
 - Fréquence : 3 dans l'année.
 - Ce qu'il faut faire : S'informer par questionnaire du ressenti des parents et des élèves, participer au Conseil et rédiger un compte-rendu. (*Questionnaire et trame de compte-rendu préparés en commun, à compléter*)
- ✓ **Le Conseil d'Administration : (parents élus)**
 - Fréquence : 3 ou 4 dans l'année.
 - Ce qu'il faut faire : Faire remonter au CA les questions ou inquiétudes ou propositions des parents, participer et voter lors du CA des décisions concernant le règlement intérieur, le budget, la restauration, les projets pédagogiques, l'organisation des heures d'enseignement...
- ✓ **Les Commissions : (à se répartir entre parents élus)**
 - Commissions éducatives et Conseils de discipline
 - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
 - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) **ouvert à tous, parents élus ou non.**

On essaye de se retrouver au moins 2 fois dans l'année entre parents, dans une salle du Collège mise à notre disposition, pour faire le point ensemble.

Si vous voulez d'autres renseignements ou participer, vous pouvez contacter :
M. Adrien HUSSON, adrienhusson1@gmail.com - 06.03.43.25.07
Mme Marie-Noëlle ADAM, marie-adam@cegetel.net